

( N<sup>o</sup> 150. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

---

### Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Ambroise-Auguste-Joseph Menetrier*, répétiteur de mathématiques à Mer- bes-le-Château (Hainaut).

(Voir le N<sup>o</sup> 245, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

---

MESSIEURS,

Le sieur Ambroise-Auguste-Joseph Menetrier, répétiteur de mathématiques à Merbes-le-Château, s'est adressé à la Chambre des Représentants, le 9 janvier 1844, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Né en Belgique, le 8 mars 1815, d'un père français et d'une mère belge, il lui suffisait de faire à sa majorité la déclaration prescrite par l'article 9 du code civil pour obtenir l'indigénat; il a négligé cette formalité.

Il a toujours habité la Belgique depuis sa naissance, a reçu une éducation soignée, qui le met en mesure de pouvoir se rendre utile à son Pays. Les autorités consultées font l'éloge de sa conduite et de sa moralité.

Sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 41 suffrages contre 7.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.